

Challenge Ligue d'Athlétisme Région Sud « Trophée Crédit Mutuel Ligue d'Athlétisme Région Sud »

Courses Trail 2024 / 2025



Objectifs

- Promouvoir les courses running Nature et Trails
- Valoriser les clubs FFA et l'esprit Club.
- Décerner la mention : " Challenge Régional des Courses Nature Ligue d'Athlétisme Région Sud " , « Trophée Crédit Mutuel » aux courses sélectionnées.
- Soutenir la participation des athlètes et des clubs, selon trois critères:
 - Les performances réalisées.
 - La régularité de la participation.
 - L'engagement des Clubs.
- Encourager les courses Trail qui répondent à une charte de bonne conduite s'inscrivant dans une démarche de développement durable visant le respect de l'environnement et l'éco-citoyenneté. Ceci à destination des organisateurs des concurrents et du public du Challenge.



Les courses sélectionnées

Le lien pour accéder à une vidéo d'explication et de localisation des challenges.

<https://youtu.be/SDkvALXI6nE>



Tuto sur le fonctionnement des challenges 2023



Règlement

I. Condition d'accès au challenge

Le challenge est réservé aux athlètes ayant une licence FFA-Ligue d'Athlétisme Région sud.

Pour une gestion informatique fiable du challenge, il est important que les participants remplissent intégralement leur bulletin d'inscription à chaque course, sans modification d'une épreuve à l'autre en spécifiant leur numéro de licence.

Le Challenge des courses Nature, obstacles et Trails de la région sud sont sensibles au respect de l'environnement et de la nature. Tout coureur ne respectant pas les règles de bonne conduite sera immédiatement disqualifié du Challenge.

1. Challenge Performance

- *Principe et Cotation*

Points attribués en fonction des performances chronométriques après chaque course pris sur le meilleur temps de l'athlète femme, homme, par catégorie de la Ligue d'Athlétisme Région Sud. Le chronomètre de référence c'est le temps de l'athlète femme, homme et par catégorie arrivée le premier sur chaque course.

- *Mode de calcul*

Temps	Points
02:25:58	500
02:29:06	489
02:35:43	469
02:39:12	458
02:45:25	441
02:46:06	439
02:49:59	429
02:52:24	423
02:54:36	418
02:55:09	417

Temps de référence: 02:25:58	X	500 = 458
Temps de l'Athlète: 02:39:12		



- **Classement**

Le classement final prendra en compte les 4 meilleurs résultats.

- **Récompenses**

Seront récompensés, les trois premiers hommes et femmes au classement scratch ainsi que le premier homme et femme de chaque catégorie : Cadets, Juniors, Espoir, Seniors, et Masters.

2. Challenge Fidélité

- **Principe et Cotation**

Chaque athlète féminine et masculin marquera un point par épreuve du challenge à laquelle il aura participé.

- **Classement**

Il sera effectué par comptabilisation des points.

- **Récompenses**

Seront récompensés le premier athlète féminin et masculin ayant réunis le plus grand nombre de points.

En cas d'égalité sera récompensé le participant qui aura le plus grand nombre de points cumulés (performance + fidélité).

Il n'y aura pas de possibilité de cumul : Un coureur récompensé dans un classement d'un challenge ne pourra pas l'être dans un autre. C'est le coureur suivant qui sera récompensé dans le classement catégorie.

3. Challenge des clubs

Basé sur le nombre de participants licenciés dans les clubs de la Ligue d'Athlétisme PACA participants aux courses à label.

II. Conditions de consultation des classements intermédiaires

Sur le site de la ligue d'Athlétisme Région Sud

provence-athle.fr

Réclamations

En cas d'ex-æquo ou de litige, seule la coordination des challenges est habilitée à prendre les décisions nécessaires.



III. *Récompenses*

Les remises de prix de ces challenges se feront lors d'une soirée dédiée au Running.

IV. *Points de règlement*

- *Le challenge*

Tout participant au challenge sera classé dans sa catégorie de 1^{er} septembre au 31 août de l'année sportive.

Pour les catégories cadets et juniors, attention au respect des distances maximales, Cadets: 15km et Juniors : 25km

